

- 
- ❖ **Les porteurs du projet** : Anne Roué Le Gall & Françoise Jabot
  - ❖ **Partenaires du projet** : Ville de Lille, ORS Nord-Pas de Calais
  - ❖ **Financement** : Subvention de recherche
  - ❖ **Début et durée** : 2014- 2015
- 

## DESCRIPTIF DU PROJET

La collaboration scientifique porte sur la mise en œuvre d'une démarche d'Evaluation d'Impact Santé relative au projet d'aménagement urbain de la friche Saint Sauveur à Lille.

Le projet d'aménagement de la friche Saint Sauveur (23 Ha, 300 000 m<sup>2</sup>) prévoit la construction de 200 000 m<sup>2</sup> de logements (soit environ 3000 logements), 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux et activités, et 20 000 m<sup>2</sup> d'équipement publics dont crèches et écoles. L'aménagement de ce quartier se déroulera sur les 15 prochaines années.

La Ville de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) ont la volonté de mettre la santé des futurs habitants au cœur des enjeux de l'aménagement de la friche Saint Sauveur. A cette fin, il est proposé de mettre en œuvre une démarche volontaire et innovante pour la prise en compte de la qualité de vie et du bien-être des habitants et usagers du futur quartier.

En s'appuyant sur la démarche transversale d'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) et le plan guide du projet proposé par l'équipe de Maitrise d'œuvre urbaine, l'EHESP en collaboration avec l'ORS Nord-Pas de Calais et la ville de Lille a pour mission de développer une méthodologie sur mesure aux spécificités du site et de proposer des recommandations permettant de faire évoluer le projet vers un urbanisme favorable à la santé et à la qualité de vie des populations. La méthodologie en construction se base sur une approche positive et globale de l'ensemble des déterminants de la santé et mixte des approches quantitative et qualitative d'évaluation.

Organisé autour de 5 axes principaux<sup>1</sup>, l'urbanisme favorable à la santé a pour objectif d'aboutir à des choix d'aménagement permettant de minimiser les risques et maximiser les bénéfices du projet en termes de santé et de bien-être.

Ce projet s'insère dans un appel à projets partagé Agence Régionale de Santé – Région pour le financement d'actions de santé, la Ville de Lille et répond aux objectifs prioritaires en matière d'urbanisme du second Plan National Santé Environnement, du Grenelle de l'Environnement et du Plan Régional Santé Environnement 2. Il s'inscrit également dans les engagements de l'Agenda 21 Santé de la Ville de Lille.

## RETOMBEES ET PUBLICATIONS

Production d'un rapport d'EIS courant 2015

Publication(s) scientifique(s) pour valoriser le retour d'expérience de l'application de la démarche EIS encore nouvelle en France et les nouveaux outils développés.

Promotion à l'échelon national de la méthodologie expérimentée localement sur ce type de projet d'aménagement.

---

<sup>1</sup> Les 5 axes d'un urbanisme favorable à la santé :

- 1 - Réduire les polluants, nuisances et autres agents délétères (émissions & expositions)
- 2 - Promouvoir des comportements sains des individus (activité physique et alimentation saine)
- 3 - Contribuer à changer l'environnement social pour favoriser la cohésion sociale et le bien-être des habitants
- 4- Corriger les inégalités de Santé entre les différents groupes socio-économiques et personnes vulnérables
- 5 - Soulever et gérer (autant que possible) les antagonismes et les possibles synergies.